

CFPPA DU NORD

Site de DOUAI

C.A.P.a. JP

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
Jardinier Paysagiste

Niveau V

(Document mis à jour en décembre 17)

Objectifs / Métiers

- Former des ouvriers qualifiés en Travaux Paysagers, employés dans le secteur d'activité des jardins et espaces verts comme ouvrier-jardinier.

Conditions et procédure d'admission

- **Public concerné : Demandeurs(euses) d'emploi** inscrit(e)s à pôle emploi ou **salarié(e)s**
- **Niveau requis** : Bonne maîtrise de la lecture, de l'écriture et des quatre opérations.
- **Procédure d'admission** :
 - Prescription par la Mission locale, le Pôle Emploi, le Cap Emploi ou candidature spontanée.
 - Dossier de candidature et d'orientation à retourner au CFPPA.
 - Tests et entretien de motivation.
 - Validation par le Conseil Régional.

Organisation de la formation

- 800 heures en **centre** – 385 heures en **entreprise**
- du 16 octobre 2017 au 20 juillet 2018.
- Possibilité de suivi partiel
- 3 modules :
 - Entretien des espaces verts : 16 octobre au 29 décembre 2017
 - Maçonnerie paysagère et machinisme en espaces verts : 15 janvier au 30 mars 2018
 - Création d'aménagements paysagers : 3 avril au 20 juillet 2018

Diplôme / Validation de la formation

- DIPLOME du MINISTÈRE de L'AGRICULTURE.
CAPa par Unités Capitalisables (Validation en contrôle continu)
- Possibilité de Validation d'Acquis Académiques.
- Reconnaissance des UC en blocs de compétences (éligibilité au Compte Personnel de Formation)

Statut des apprenants / Rémunération/Tarif

➤ **Stagiaires de la formation professionnelle.**

Financement de l'action 2017/2018 : Programme Régional de Formation du Conseil Régional Hauts de France .

Rémunération : AREF ou ASP.

➤ **Salarié(e)s : CIF...** (Tarif : devis à la demande).

Renseignements pratiques

➤ Cours en centre au CFPPA ,à Wagnonville, sur le site du lycée de la nature et des biotechnologies (lycée Biotech'),

➤ Accès en bus : au départ du centre ville (4 km de la gare).

➤ Possibilité de restauration : 3,86 € le repas (tarif 2017).

Contenu de la formation

UC Générales

UCG1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux :

Prendre position dans une situation à caractère social et civique.

Utiliser des outils dans les situations de la vie courante.

UCG2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle :

S'exprimer à travers une réalisation personnelle.

Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3 Interagir avec son environnement social :

Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.

S'approprier les normes et les cadres de référence d'un collectif.

UC Professionnelles

UCP1 Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager :

Entretien de la végétation.

Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères.

UCP2 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager :

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.

Réaliser des tableaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères.

UCP3 Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements :

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements.

Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements.

UCARE : maçonnerie paysagère urbaine

Moyens pédagogiques

➤ Centre de Documentation et d'Information, Centre De Ressources (remise à niveau, auto formation), salles informatique.

➤ 3ha d'espaces verts, parcelles d'essais gazon et matériels divers pour les travaux pratiques.